

# Aménagements de la place de Lattre de Tassigny

Point-presse du mercredi 9 octobre 2013

Cet aménagement fait partie de la requalification globale de l'entrée nord de la ville avec les deux autres carrefours "Auchan" et Pêle-Mêle.

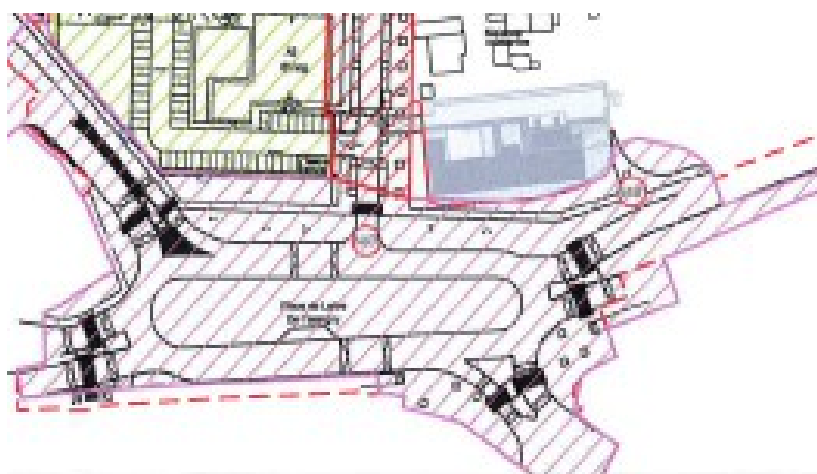
Le choix d'un carrefour giratoire en lieu et place d'un carrefour à feux permet de fluidifier le trafic auto et de sécuriser le trafic piétonnier.

L'aménagement de cette place est réalisé dans le cadre de la requalification globale de la partie Sud-Ouest du quartier Berthe avec les travaux suivants :

- résidentialisation du Messidor
- requalification des voies internes
- aménagement des places reliant le quartier à la ville (de Lattre de Tassigny et Pêle-Mêle).

Le traitement de ces deux places a été étudié par les services de la Ville, ceux de la Communauté d'agglomération et du Conseil général, avec l'appui de la maîtrise d'œuvre en charge des aménagements du quartier Berthe (sociétés Ilex-Paysage et Grontmij).

Pour la place de Lattre de Tassigny, les travaux commenceront la seconde quinzaine d'octobre, pour 4 à 5 mois, et modifieront la forme de la place qui deviendra plus longiligne, avec des aménagements piétons sécurisés, la suppression des feux tricolores et l'ouverture de la rue Louise Michel afin de désenclaver le quartier.



L'entreprise retenue est SVCR, en groupement avec Eurovia. Pour un montant estimatif de 1,4 M€ HT.

Le financement de cet aménagement, comme celui du Pêle-Mêle qui sera réalisé par la suite et celui de la place Saint-Jean, est assuré par la Communauté d'agglomération Toulon Provence Méditerranée, dans le cadre d'une convention Ville-TPM :

- Place Saint Jean : 2,9M€
- Place Pêle-Mêle : 1,6M€
- Place de Lattre de Tassigny : 1,5M€